Le futur du Travail ou le Travail du futur

Respectable Loge, Les Amis de la Vertu, Orient de Saint Tropez, Région 2

Mots-clefs : Télétravail

Pendant le COVID

Quand l'avenir ne peut plus se prévoir, il s'invente, car le rêve d'une France sans usines a montré ses limites et ses dangers, et cette dépendance engendrée par la volonté de toujours plus de compétitivité, toujours plus de productivité, et toujours moins de coût, et bien il faudrait changer les modes de fonctionnement.

Il faut un modèle d'entreprise plus contributive, avec une économie locale plus inclusive, produire mieux, plus intelligemment, repenser notre manière de consommer ; changer nos lieux de vie. 80% des français vivent dans des villes, alors des villes vertes s'imposent.

Avec beaucoup de petites choses, faites-en beaucoup d'endroits par beaucoup de petites mains, ça peut changer le monde, quelle est ma part de Colibri ?

Il faut valoriser les métiers utiles, santé, éducation, culture, élevage.

Le caractère humain pendant le COVID a supplanté le caractère économique, cela a permis de sauver des vies, de continuer à vivre, cela n'a pas de prix, même si l'OCDE quantifie cela

Un révélateur est la distorsion entre la hiérarchie du prestige des salaires et l'utilité sociale, il faut des rémunérations suffisantes pour l'avenir, surtout de la considération et de la reconnaissance.

Nos préconisations

L'excellence humaine, plus de fraternité, les GAFA gratuits, relever les défis des nouveaux métiers, des nouvelles méthodes de travail, de travail bien fait.

Que les actionnaires diminuent leurs dividendes ; UBER - AIR BNB, ce n'est pas l'avenir, car responsables de la récession en cours ; c'est de la pollution économique.

Oublions le PIB (Produit Intérieur Brut) ; remplaçons-le par le BIB (Bonheur Intérieur brut) pour enfin s'épanouir au travail.

Notre prospective sur le télétravail

Le concept du télétravail doit être vu dans d'autres circonstances que le COVID 19.

Tout le monde n'est pas fait pour le télétravail.

Aujourd'hui (période COVID) aucun formalisme ; alors qu'un avenant au contrat de travail doit être signé et il revêt un caractère volontaire pour le salarié.

Il faut régler l'aménagement du poste de travail, les horaires, la formation au télétravail, au piratage informatique, aux indemnisations en matière de santé et d'accident du travail.

Il est prouvé que le télétravailleur accumule un volume horaire plus important, il peut déterminer à quel moment il sera plus productif (biorythme)

Adaptabilité, flexibilité, économie d'énergie, mais le travail en équipe reste important pour éviter l'isolement, l'interactivité humaine est source de créativité, sous réserve d'être encadré intelligemment, de créer des chartres, d'élaborer des accords collectifs.

Nous sommes favorables au télétravail alternatif à temps partiel

Sans oublier que le lieu de travail est le vivre ensemble, tout en conciliant le temps de vie et la reconnaissance au travail. A nous d'imaginer toujours plus loin, les frontières du travail de demain, car nos politiques ne savent plus faire.

Karl. MARX a dit : Le domaine de la liberté commence là où s'arrête le travail déterminé par la nécessité.